

# Le Raimbeaucourtois

BULLETIN MUNICIPAL D'INFORMATIONS / Octobre - Novembre 2015 - N°5



Découvrez notre nouveau site internet : [www.raimbeaucourt.fr](http://www.raimbeaucourt.fr)

En images



Projets



Raimbeaucourt

Nord Pas de Calais



Chères Raimbeaucourtoises,  
Chers Raimbeaucourtois,

### **Plan Local de L'Habitat**

Depuis plusieurs mois, nous avons assisté à des réunions concernant le PLH. J'avais sollicité le Maire de Douai pour une réunion afin d'étudier correctement la situation de notre ville mais je n'ai pas été entendu. L'étude a été réalisée avec des chiffres complètement erronés. D'ailleurs, les services de l'Etat viennent de nous solliciter pour mettre à jour ces chiffres qui ne seront communiqués officiellement qu'à la fin de l'année pour la nouvelle période triennale.

Le vendredi 16 octobre dernier, le Président de la Communauté d'Agglomération du Douaisis a proposé au vote, l'arrêt de projet du Plan Local de l'Habitat. Le Maire de Douai, vice-président en charge de la compétence Habitat, s'est entêté à répéter, lors des débats, que Raimbeaucourt ne disposait que de 5 à 10 % de logements sociaux. Ces deux élus ont donc proposé une zone comprenant FLINES les RACHES, ANHIERS, RACHES et RAIMBEAUCOURT avec un quota de 30% de logements sociaux sur les nouveaux programmes. Karine Skotarek, 1ère adjointe, et moi-même, en tant que conseillers communautaires, avons voté CONTRE cette délibération.

Le président de la CAD a précisé, lors des débats, que les communes disposant d'un quota de 20% de logements sociaux n'ont aucune obligation supplémentaire. Même si notre volonté est de construire quelques logements pour répondre au besoin de notre population, nous en prenons bonne note et reviendrons vers lui en cas de blocage. Raimbeaucourt dispose d'une capacité à construire de 80 logements tous confondus sur les six prochaines années.

Par ailleurs dans ce PLH, une nouvelle aire des gens du voyage de 28 emplacements est prévue sur le territoire de la CAD. J'ai personnellement posé la question quant à la nécessité de cette aire. Le président a assuré que cette aire ne serait pas réalisée. Raimbeaucourt n'a aucune obligation en la matière. Aucun projet n'est étudié actuellement sur le secteur.

Nous restons bien entendu très vigilants sur ces deux points importants de ce Plan Local de l'Habitat.

### **Travaux d'extension de l'école Ferry**

A l'exception des trois terrains qui supportent les vestiaires du stade, l'ensemble des parcelles du lotissement du Chemin vert sont vendues. Un terrain communal, sis résidence Georges Brassens, a également été vendu à des Raimbeaucourtois pour y construire une habitation. Ces recettes nous permettent de financer les travaux d'extension de l'école Jules Ferry dans l'attente de percevoir les subventions départementales.

J'ai donné l'autorisation au Maître d'oeuvre de redémarrer et de finaliser les travaux d'extension de l'école Jules Ferry. Une première réunion est prévue le 4 novembre pour la préparation du chantier. Les travaux doivent reprendre réellement le 1er Décembre. Nous prévoyons le déménagement des classes pendant la période estivale. L'école sera opérationnelle pour Septembre 2016.

### **Subventions départementales**

Le département nous a informés que nous devrions percevoir, au mois de novembre, des compensations pour 2013 et 2014 d'un montant de 75 000 €. Nous n'avons toujours pas perçu la subvention de 178 000 € liée aux travaux de l'entrée de ville rue Marcel Sembat terminés depuis trois ans. Pour l'école Ferry, il nous reste à percevoir plus de 210 000 €. Même si les travaux de l'école ont tardé, vous devez comprendre ma prudence car je ne peux m'engager sans avoir la certitude que ces sommes seront bien versées. Je rencontre le Président du Conseil Départemental fin novembre pour obtenir des garanties sur les versements.

### **Situation du Centre Hélène Borel**

Le Centre Hélène Borel éprouve des difficultés pour boucler son budget prévisionnel 2016. Le service des aides à domicile est un service à forte valeur ajoutée car spécialisé pour les personnes en situation de handicap mais il est déficitaire et dépend de subventions départementales. Les difficultés financières du département impactent les communes mais également des structures comme le Centre Hélène Borel. Quarante-sept emplois sont menacés. Sollicité par les personnels, j'ai pris attache avec Monsieur le Président du Conseil départemental qui a été très disponible et doit examiner la situation de cet établissement. Nous suivons ce dossier avec beaucoup d'attention afin d'éviter les pertes d'emplois.

Bien cordialement, Votre Maire,  
Alain Mension

## ZOOM SUR...

### M. Edouard Kuliberda & le CLSR Basket Ball



#### Ses débuts dans le club...

Le club voit ses premiers jours en 1960. Edouard Kuliberda fait ses premiers dribbles au club à 18 ans en 1968 sur le terrain en gravier derrière l'école Jules Ferry ; la salle des sports alors en construction, n'ouvrira qu'en 1969.

Le club qui possède une très belle équipe composée de gloires locales comme les frères Rybczynski monte en niveau pré-national actuel, puis connaît une descente rapide.

#### CLSR Basket Ball : 1960-2015 : 55 ans !

Le club est alors sous la présidence de Francis Dupuis, Edouard gère le secrétariat à partir de 1972, devient vice-président en 1978, puis président à partir de 1984 suite à une décision de fermeture du club. Celui-ci redémarre avec 1 basketteur et 9 nouveaux dont Eric Miquet avec Gérard Ménar comme entraîneur... Le club passe progressivement de 12 à ...115 licenciés dans ses plus belles années, il en possède toujours une centaine actuellement.

Fidèle à son club de cœur, Edouard conjugue ses temps sur le terrain avec la gestion du bureau. Les entraînements sont pour lui le secret d'une longue carrière de joueur (il ne compte en 50 ans de terrain qu'un poignet cassé et une rupture de tendon !)

En 2014, après 30 ans de présidence, Edouard décide de démissionner pour laisser la place aux jeunes et laisser le club prendre un nouvel élan. Il reste néanmoins secrétaire et trésorier.

Mickaël Mayeur reprend la présidence, tandis qu'Aurélien Fouquet et Jean-Philippe Lagache prennent en main les entraînements des plus jeunes et tous apportent le dynamisme attendu. Les jeunes reprennent goût aux entraînements pour mériter leur place sur le terrain. Florentin Dubus, qui joue en catégorie pré régionale et entraîne ses copains apporte beaucoup au groupe des séniors. La notion de famille reste une grande valeur du club. Les joueurs sont avant tout copains et donc soudés sur le terrain. La notion de plaisir n'en est que décuplée.

Les matchs sont exigeants puisque pour un match à domicile, l'équipe doit solliciter presque autant de bénévoles que de joueurs : un entraîneur, des volontaires pour la table de marque dont Edouard fait souvent partie, la buvette, etc...

Pour Edouard, le sport à Raimbeaucourt se veut convivial et raisonnable. Les relations avec la municipalité n'en sont que plus saines ainsi. Si le club en est là aujourd'hui,

c'est aussi en partie grâce à Sébastien Tréhoux, adjoint aux Sports de 2008 à 2014. Il a apporté aux jeunes dynamisme et soutien. Tous lui en sont reconnaissants.

#### Que peut-on souhaiter pour le CLSR Basket Ball ?

Une montée à court terme bien sûr ! Les jeunes affronteront les difficultés d'un manque d'expérience cette année, mais pourquoi pas l'année prochaine ! La venue d'un pivot serait un plus.

L'idéal pour un club est d'avoir une équipe dans chaque catégorie, le projet de monter une équipe cadet doit voir le jour.

Discret, Edouard a « oublié » de nous rappeler qu'il a reçu plusieurs récompenses officielles : médaille d'argent de la Jeunesse et des Sports, médaille de la ville de Raimbeaucourt, médaille d'or de la Fédération Française de Basket Ball et médaille d'or du Comité du Nord de Basket Ball pour ses 40 ans de bénévolat.

## 01

### Retour en images

→ pages 4 à 6

## 02

### Vie pratique

→ page 7

## 03

### Vie municipale

→ page 8

## 04

### Rendez-vous

→ pages 9 et 10

## 05

### Expression politique

→ page 11

# Retour en images

## Dimanche sucré pour nos Aînés



Fleurs de bonbons et sucettes géantes, c'est une décoration gourmande et concoctée par Isabelle Bressan, adjointe déléguée aux Personnes Agées, qui accueillait les 200 convives du traditionnel repas offert à nos aînés par la Municipalité. Le menu succulent ainsi que les animations musicales rythmées ont sans aucun doute contribué à faire de cette journée du 18 octobre, un agréable moment de bonne humeur et de convivialité. Rendez-vous l'année prochaine !



## En route pour les Ardennes Belges



La météo avait réservé un soleil magnifique pour la sortie « Dinant » organisée par le Comité d'Animation le 20 septembre dernier. Ce fut une journée bien remplie pour les 34 participants : après une visite de la Citadelle commentée par un guide plein d'humour, un temps libre était réservé pour déambuler dans Dinant et admirer ses rues et ponts ponctués de saxophones géants (ville d'Adolphe Sax oblige). Une petite pause fluviale sur la Meuse et la journée s'est achevée par la visite d'une brasserie artisanale avec dégustation de bières savoureuses.

Commentaire lors du retour en bus : C'est quoi la prochaine sortie ? ... Eh bien, on se retrouve le 19 décembre pour le marché de Noël de Reims !

## Voyage des Aînés à Maroilles



Grâce aux bénéfices de la Foire aux Asperges et avec une modeste contribution financière des participants, ce sont une nouvelle fois, trois cars qui se sont remplis pour le voyage des Aînés édition 2015. La visite d'une ferme de l'Avesnois avec dégustation de fromages de chèvre a précédé l'apéritif champêtre apprécié de tous. Place ensuite au repas dansant dans un restaurant de Maroilles avec en intermède, un spectacle revisitant le répertoire populaire d'Annie Cordy. Encore une belle journée pour nos aînés !

# Retour en images

## Concours Maisons Fleuries



Ce dimanche 04 octobre a eu lieu la remise des prix aux lauréats du concours en présence de Mme Fabre, représentante du jury et présidente de la société d'Horticulture et Jardins familiaux du Douaisis, de Mme Maria Iuliano, conseillère déléguée au fleurissement, accompagnées de quelques élus.

Les gagnants sont M. Skotarek Jacky dans la catégorie Petite Surface, M. Kwias Séverin dans la catégorie Grande Surface, M. Spampinato Joseph dans la catégorie Cour & Façade.

La municipalité tient à féliciter l'ensemble des participants, ainsi que toutes les personnes présentes, et vous donne rendez-vous l'année prochaine. Pour rappel, les dons ou échanges de plantes avec la mairie sont les bienvenus.

**Vous aimez les fleurs? Vous fleurissez régulièrement votre maison? Venez faire partie des gagnants de l'édition 2016!**

## Elan du Coeur



Un nouvel élan de générosité a réuni associations et particuliers le samedi 26 septembre dernier à la

salle des fêtes. Cette magnifique soirée a permis grâce aux prestations de **Jérôme Dhainaut** à l'accordéon et du groupe **ExtravaDance** au spectacle de danse époustoufflant, de réunir un public important. L'aide des associations, qu'elle soit financière ou technique, a été essentielle à la réussite de cet Elan du Coeur : en effet, les handicapés de la commune recevront un bon cadeau de 40 €. Grand merci à : la **FNATH**, **ExtravaDance**, **le club du 3e Âge**, **les Anciens Combattants**, **le Motoclub**, **la Gym Jeune France**, **le club Jean Moulin**, **l'Association des Familles**, **l'Ecole de Musique**, **le Comité d'Animation**, **aux particuliers** qui ont assisté à cette soirée, sans oublier le personnel communal qui a préparé la



## Soirée Les Granges

Du très bon rock, une ambiance 80', de la Jeanlain (avec modération) : vous étiez bien une centaine de participants aux Granges de Raimbeaucourt le samedi 10 octobre. La soirée, orchestrée par le Comité d'Animation, prévoyait d'effectuer un bon dans les années 80 ! Pari gagné grâce à l'excellent groupe **Rock Time Revival** qui a enflammé la salle avec ses reprises d'ACDC, de Supertramp ou encore des légendaires Led Zepplin.



# Vie pratique

## Location de salles

### Tarifs :

#### Salle des fêtes

##### **Résidents de Raimbeaucourt :**

- une journée sans cuisine : 250 €
- une journée avec cuisine : 350 €
- deux journées consécutives sans cuisine : 375 €
- deux journées consécutives avec cuisine : 525 €

##### **Personnes extérieures à la commune :**

- une journée sans cuisine : 500 €
- une journée avec cuisine : 700 €
- deux journées consécutives sans cuisine : 750 €
- deux journées consécutives avec cuisine : 1 050 €

#### Salle polyvalente Gilles Dutilleul

##### **Résidents de Raimbeaucourt :**

- une journée : 250 €
- deux journées consécutives : 375 €

##### **Personnes extérieures à la commune :**

- une journée : 500 €
- deux journées consécutives : 750 €

#### Salle polyvalente du Centre Communal d'Action Sociale Lesecq-Carpentier

##### **Funérailles :**

- organisation de funérailles civiles : gratuit
- organisation d'une réception après funérailles :  
- forfait 4 heures : 55 €  
- plus de 4 heures : 110 €  
- caution (bris, disparition, etc.) : 100 €

## NOUVEAU Location de matériel

La location est accordée pour 50 personnes maximum. Le paiement de la location sera remis, avec la caution (50 € pour la vaisselle, 200 € pour les tables et/ou chaises) au service concerné lors de la réservation du matériel.

##### **Tarifs de location :**

- table : 5 € l'unité
- chaise : 0,50 € l'unité
- vaisselle : 15 € le forfait

##### **Bris, détérioration, disparition :**

- table : 70 €
- chaise : 30 €
- vaisselle : prix fournis avec la liste

## Les modalités

À la signature du contrat, le locataire versera un acompte correspondant à 50 % du montant du loyer (chèque libellé à l'ordre du Trésor Public) encaissé dès réception. En cas de désistement, celui-ci sera restitué sur justificatif seulement lors d'un décès ou d'une hospitalisation.

Les tarifs englobent le prêt du matériel, de la vaisselle, des couverts, ustensiles de cuisine et plats mais aussi les consommations d'eau, d'électricité et de chauffage. Les chèques et l'attestation d'assurance sont émis obligatoirement au nom du locataire.

**Ni la sous location, ni la location en prête-nom de la salle ne sont autorisées.**

### Etat des lieux :

Les jours et heures des états des lieux d'entrée et de sortie sont précisés dans le contrat de location.

### Cautions et pénalité :

- caution pour bris de vaisselle ou dégradations : 215 €
- Caution pour défaut de tri : 50 €
- Absence aux états des lieux : 100 €

#### **Nettoyage non effectué suite location salle**

- Four non nettoyé (2h) : 39,00 €
- Vaisselle à refaire (6h) : 116,00 €
- Cuisine non lavée (1h) : 20,00 €
- Non balayage des autres salles (2h) : 39 €

Pour toute réservation ou renseignement :

**Mme Patricia DUBOIS** au 03.74.22.00.66 ou  
**Mme Florence AMEYE** au 03.74.22.00.65  
ou [ccas@mairie-rambeaucourt.fr](mailto:ccas@mairie-rambeaucourt.fr)

Règlements et informations  
sur le site de notre commune.

## Vie pratique

# COLLECTES BANQUES ALIMENTAIRES



### VENDREDI 27 NOVEMBRE

- Au CCAS :  
de 8 h à 12 h  
et de 14 h à 17 h 30
- Dans les 3 écoles  
de la commune

### SAMEDI 28 NOVEMBRE

- Toute la journée dans le hall  
de votre magasin DIA

**ILS ONT BESOIN DE VOUS !**

### Colis des Aînés de fin d'année

Les élus distribueront à domicile les colis les jeudi 17 et vendredi 18 à partir de 10 h.

Les personnes prévoyant d'être absentes lors de la distribution et/ou souhaitant elles-mêmes retirer leur colis pourront le faire lors des permanences les mardi 15 et mercredi 16 décembre de 14 h à 17 h à l'arrière de la salle Gilles Dutilleul.

### Restos du Coeur

Inscriptions les lundis 9 et 16 novembre 2015 de 14 h à 16 h à la salle des fêtes.



### Initiative pour l'Emploi des Jeunes

La Commission Européenne finance massivement un nouveau programme qui est porté dans notre région par l'Etat et le Conseil régional. Ce programme permet de financer notamment l'accompagnement vers l'autonomie par l'emploi. Plus d'infos :

[www.generation-npdc.fr](http://www.generation-npdc.fr)



### Vigilance en période de Toussaint

Des vols ont été constatés sur les parkings de cimetières particulièrement lors de la Toussaint. Afin d'éviter la mauvaise surprise de retrouver sa voiture fracturée en sortant du cimetière, ne laissez aucune affaire personnelle dans la voiture.

### Reprise des concessions au cimetière

Les travaux pour la reprise des concessions à l'état d'abandon ont commencé au cours de l'année 2015.

La première phase concerne la partie du vieux cimetière, située à gauche de l'église quand on entre dans le cimetière en venant de la place Clémenceau. En effet, c'est là que l'on trouve les plus anciennes tombes, ces dernières se trouvant dans un état d'abandon très avancé.

Un recensement de ces emplacements a été établi et des plaques individuelles signalant l'état d'abandon ont été placées dernièrement devant les tombes concernées, conformément à la procédure de reprise de ces concessions.

Le travail de recherche des familles concernées va pouvoir se poursuivre. Il est à noter que toutes les personnes possédant des informations qui pourraient aider la municipalité dans sa tâche de reprise, peuvent, bien entendu, s'adresser en mairie.

# Vie municipale

## Echos du Conseil Municipal du 29 septembre 2015

### Motion de soutien à l'action des Maires de France :

La commune de Raimbeaucourt soutient l'Association des maires de France dans sa demande pour que soit révisé le programme triennal de baisse des dotations de l'Etat tant dans son volume que dans son calendrier, les collectivités locales étant confrontées à des difficultés financières exceptionnelles et nos concitoyens se voyant par conséquent pénalisés dans leur vie quotidienne.

### Lotissement du Chemin vert :

Sept nouvelles parcelles ont été vendues.

### Acquisition d'une parcelle :

Pour permettre l'accès aux jardins partagés, la parcelle A3557p située rue des Coquelicots (contenance approximative de 380 m<sup>2</sup> au prix de 15200 €) est acquise par la commune et intégrée par conséquent dans le domaine public communal.

### Acquisition et location de matériels/mobiliers :

Afin de répondre aux demandes de matériel à domicile de plus en plus nombreuses, il est apparu judicieux d'acquérir de nouvelles tables et chaises plus appropriées à l'utilisation par des particuliers pour des fêtes familiales mais aussi plus légères pour le transport par le personnel communal. Un nouveau règlement a donc été défini concernant les modalités et tarifs de location de ces matériels aux particuliers raimbeaucourtois.

### Décision budgétaire modificative :

Elle concerne l'acquisition de mobilier évoquée dans le point précédent ainsi que le remplacement d'un hydrant dans la rue des Soeurs Bouquerel.

### Communauté d'Agglomération du Douaisis (CAD) :

Le fonds de concours communautaire mis en place par la CAD et destiné à accompagner les communes dans le financement d'équipements publics ou de leur amélioration sera imputé pour notre commune, sur les travaux d'extension de l'école Jules Ferry pour un montant de 15000 €.

### Révision des tarifs communaux pour l'année 2016 :

Cette révision ne concerne que les tarifs liés à la restauration scolaire compte-tenu de

l'augmentation du prix des denrées : 2,90 € au lieu de 2,80 € pour un quotient familial de 0 à 499 €, 3 € au lieu de 2,90 € pour un quotient familial de 500 à 899 € et 3,10 € au lieu de 3 € pour un quotient familial de 900 € et plus.

Les autres tarifs restent inchangés par rapport à l'année 2015.

### GrdF-convention pour l'installation et l'hébergement de télé-relevé :

GrdF a engagé un projet de modernisation de son système de comptage du gaz naturel, qui consiste à mettre en place un nouveau système automatisé permettant le relevé à distance des particuliers et professionnels. De petites antennes seront installées à cet effet sur des bâtiments assez hauts tels que la salle des fêtes, la salle des sports, l'église, le complexe de tennis et un pylône d'éclairage du stade de football.

## Elections Régionales Dimanches 6 et 13 décembre 2015

### Vote par procuration

*Les électeurs ont la possibilité d'établir leur demande de vote par procuration :*

Soit en se rendant au commissariat de Douai ou au Tribunal d'Instance de leur domicile (Douai) ou de leur lieu de travail, pour remplir le formulaire cartonné habituel (CERFA n°12668\*01)

Soit en remplissant par le biais d'Internet, le formulaire CERFA n°14952\*01(D) disponible sur [www.service-public.fr](http://www.service-public.fr). Ce formulaire devra être imprimé sur deux feuilles (le recto-verso étant irrecevable) et apporté par le mandant (celui qui votera par procuration) au commissariat de Douai ou au Tribunal d'Instance du domicile (Douai) ou du lieu de travail. Dans les deux cas, se munir d'une pièce d'identité.

*Les personnes ne pouvant, pour raisons médicales, se déplacer au commissariat ou au Tribunal :*

Pour remplir ou déposer le formulaire de vote par procuration, doivent prendre contact par téléphone ou envoyer un courrier pour demander le passage d'un officier de police judiciaire ; elles peuvent également envoyer au commissariat ou au Tribunal, une personne de leur choix pour effectuer la demande. Attention, un certificat médical sera exigé.

*Dans tous les cas, attention aux délais !*

Pour que le vote par procuration puisse être exercé, il est impératif que la mairie ait reçu le volet cartonné ou l'enveloppe «vote par procuration». Il est donc conseillé de ne pas attendre les tous derniers jours pour effectuer les démarches.



## Elections Régionales Suite des modalités

### Transport :

Le transport des personnes ayant des difficultés pour aller voter est organisé pour les deux tours entre 9 h 30 et 12 h.

Inscriptions en mairie (03 27 80 18 18) jusqu'au :

Pour le 1er tour : samedi 5 décembre, 12 h

Pour le 2e tour : samedi 12 décembre, 12 h

### Localisation des bureaux de vote :

Bureaux de vote n°1 et n°2 : salle polyvalente Gilles

Dutilleul, place Clemenceau.

Bureau de vote n°3 : salle polyvalente de l'école Jules

Ferry, rue Jules Ferry

### Carte électorale :

Seuls les électeurs nouvellement inscrits ou dont l'adresse dans la commune a été modifiée recevront une carte électorale.

Les électeurs ayant égaré leur carte peuvent demander une attestation d'inscription sur la liste électorale en mairie.

### Titre d'identité :

Comme pour les précédents scrutins, la présentation d'un titre d'identité au moment du vote est obligatoire (article R60 du code électoral).

### Pièces permettant de justifier de son identité au moment du vote :

1. Carte nationale d'identité
2. Passeport
3. Carte d'identité d'élu local avec photographie délivrée par le représentant de l'Etat
4. Carte d'identité de parlementaire avec photographie délivrée par le président d'une assemblée parlementaire
5. Carte vitale avec photographie
6. Carte du combattant de couleur chamois ou tricolore
7. Carte d'invalidité civile ou militaire avec photographie
8. Carte d'identité de fonctionnaire de l'Etat avec photographie
9. Carte d'identité ou carte de circulation avec photographie délivrée par les autorités militaires
10. Carte de famille nombreuse avec photographie délivrée par la société nationale des chemins de fer
11. Permis de conduire
12. Permis de chasser avec photographie délivrée par le représentant de l'Etat
13. Livret de circulation délivré par le Préfet en application de la loi n°69-3 du 3 janvier 1969
14. Récépissé valant justification de l'identité, délivré en échange des pièces d'identité en cas de contrôle judiciaire, en application du 9e alinéa (7) de l'article 138 du code de procédure pénale

**Ces titres doivent être en cours de validité à l'exception de la carte nationale d'identité et du passeport, qui peuvent être présentés en cours de validité ou périmés.**

## Gestion différenciée

### Une gestion différenciée, pourquoi?

L'abondance des espaces de verdure répartis sur le territoire communal contribue largement à la qualité du cadre de vie des habitants et à l'attractivité de la commune.

Au vu du nombre important d'heures consacrées par les services communaux pour entretenir les espaces verts et de part la nécessité d'être plus respectueux des ressources naturelles et des écosystèmes, la ville s'est engagée dans la gestion différenciée de ses espaces verts. La gestion différenciée doit donner à la nature toute sa place dans l'espace urbain. C'est un compromis entre la gestion horticole et la gestion écologique des espaces verts, qui doit permettre de favoriser la diversité des êtres vivants et des milieux naturels, appelée biodiversité, le recours aux engrais et pesticides n'étant plus compatible avec les enjeux de la préservation de l'environnement et en particulier avec la qualité de l'eau.

### La gestion différenciée, comment ça fonctionne ?

La gestion différenciée consiste à adapter le mode d'entretien des espaces en fonction de leur fréquentation, de leur usage et de leur localisation. Les espaces verts sont évalués et classés selon des critères précis en 4 catégories :

cat. 1 : espaces floraux où la nature est maîtrisée. Le jardinier organise et veille à l'embellissement du lieu avec soin.

cat. 2 : la nature est toujours domestiquée mais l'intervention est moins visible. Les végétaux sont souvent de forme libre et le fleurissement est permanent grâce à l'utilisation d'arbustes et de plantes vivaces.

cat. 3 : espaces d'accompagnement d'aspect plus naturel, sans engrais ni traitements phytosanitaires.

cat. 4 : espaces naturels où le jardinier accompagne la nature. L'ambiance champêtre est renforcée par le choix d'essences locales. La flore spontanée est prépondérante. Ces espaces ont une fonction écologique très forte.

### Comment la gestion différenciée protège-t-elle l'environnement ?

L'utilisation d'essences végétales locales adaptées aux sols et au climat entraîne moins d'utilisation d'engrais chimiques et de pesticides mais aussi moins d'arrosage. Les tontes moins fréquentes, la limitation du désherbage et la réutilisation des déchets végétaux soit en paillage, soit en compostage sont autant de pratiques de protection de l'environnement.

Le projet de loi relatif à la transition énergétique pour la croissance verte interdit d'ailleurs l'utilisation des produits phytos dans les espaces verts publics à compter du 31.12.2016. Il est à noter que l'interdiction des produits phytos aux abords des points d'eaux s'applique aussi pour les particuliers.

Au fil des mois, le visage de la commune risque de changer. Laisser pousser l'herbe est souvent mal perçu ; la mission des techniciens de la commune consiste donc à «changer le regard des citoyens» pour en finir avec ces produits qui nous empoisonnent.

# Rendez-vous

## Armistice 1945

Cérémonie devant le monument aux Morts

Mercredi 11 novembre à 10 h 30

## Expo photo

«Il suffit d'un clic»

Les **14 et 15 Novembre** salle Polyvalente Dutilleul  
En parallèle de cette exposition se tiendra la deuxième édition de l'exposition de séries d'Artistes de la région.

## Expo peinture

«Coup de pinceau 2015»

Les **13, 14 et 15 novembre** à la salle des fêtes

**Vernissage :**

vendredi 13 novembre à partir de 18 h 30

Invitée d'Honneur : **Françoise Talleux**

## Trophées des Sports

**Vendredi 27 novembre** à 18 h à la salle G. Dutilleul  
Cérémonie de remise de Trophées pour les bénévoles, sportifs et/ou membres actifs d'associations.

## Téléthon

**Samedi 5 décembre** de 16 h à 23 h à la salle polyvalente du Centre Hélène Borel.  
Repas spectacle et dansant avec buvette et vente objets Téléthon. Entrée : 2 € - repas «Mafé de poulet + flan noix de coco» : 10 € (boissons non comprises).

**Tous les bénéfices seront reversés au Téléthon**

Informations et réservations

auprès de Mathieu Hanot :

03 27 93 55 96 ou 03 27 93 16 65

mathieu.hanot@centre-helene-borel.com



## Hommage

**Cérémonie d'hommage aux Morts des guerres d'Algérie, du Maroc et de la Tunisie**

Samedi 05 décembre à 11 h

Rassemblement devant le monument aux Morts

## Elles sont de retour...

Après un retour réussi en 2015, les **Foulées Raimbeaucourtoises** reviennent le **21 mai 2016**.

Cette année encore, nous avons besoin de très nombreux **bénévoles** pour réussir cette manifestation. Si vous souhaitez nous aider, merci de nous contacter :

cedric.sticker@mairie-rambeau-court.fr

## LES RENDEZ-VOUS MAGIQUES DE NOËL

### Après-midi récréatif gratuit



**Samedi 28 novembre**

de 14 h 30 à 18 h à la salle des fêtes

organisé par le Comité d'Animation

Viens t'éclater avec  
tes copains, tes parents ou  
grands-parents pour tout un  
après-midi sur le thème de la  
kermesse avec jeux anciens,  
pop corn, barbe à papa,  
créations pour Noël.



### Marché de Noël de Reims

**Samedi 19 décembre**

proposé par le Comité d'Animation

Départ 7 h 30 (rdv 7 h 15)

- Dépôt dans le centre ville à proximité de la cathédrale
- Visite libre du marché de Noël
- retour : 20 h 30



**Tarifs :** 10 € adulte ou enfant Raimbeaucourtois  
16 € pour les extérieurs

**Inscriptions :** les samedis 14 et 21 novembre de 10 h à 12 h et le mercredi 18 novembre de 17 h 30 à 19 h 30.

### Arbre de Noël



**offert par la municipalité**

**Samedi 12 décembre**

de 15 h à 17 h 30 à la salle des fêtes

«Le Livre Magique d'Émilie»

Comédie musicale inspirée du Conte «Émilie Jolie»  
«Dans sa chambre, une petite fille nommée Émilie ne parvient pas à s'endormir. Ses parents sont sortis et elle ne supporte pas la solitude. Elle ouvre son livre de chevet et ce livre devient magique,...»



# Expression politique

Alain MENSION  
et le groupe de la majorité municipale

Depuis que notre équipe municipale est en charge de l'administration de la commune, nous sommes constamment critiqués par l'ancienne équipe de M. Charton et M. Barca qui manquent complètement d'objectivité que ce soit sur les actions réalisées ou sur les finances communales. Le but, vous l'avez compris, c'est de critiquer systématiquement notre équipe pour reprendre la tête de la ville.

En 2017, à cause de la baisse des dotations, la commune va perdre près de 230 000 € par an. Mais ce n'est pas tout car elle a déjà perdu 40 000 € par an avec la réforme des rythmes scolaires, 10 000 € par an pour gérer les permis de construire suite au désengagement de l'état et 20 000 € par an de revalorisation des salaires des fonctionnaires des catégories C voté par le gouvernement. Voici donc une addition de 300 000 € que nous allons perdre chaque année suite aux décisions gouvernementales.

Mais, notre opposition, de la même obédience que le gouvernement, préfère critiquer l'équipe

Pour le groupe de l'opposition :  
Erick CHARTON – Anne-Josèphe RIFFELAERE –  
Bruno BARCA – Solange LA GANGA

A propos du projet d'élevage porcin de plus de 2000 têtes dans notre commune, l'actualité cet été est venue apporter un éclairage particulier avec la crise de la filière porcine. A Raimbeaucourt, la question de la viabilité économique de l'élevage a été pointée, ce qui par ricochet pose le problème de son opportunité et de sa taille, ceci en plus des aspects environnementaux.

Nous déplorons le manque de transparence

municipale et l'accuser de mauvaise gestion.

Cependant, l'équipe municipale essaie, dans cette période contrainte, de gérer les priorités et de maintenir le budget à l'équilibre. Elle suit les dossiers pour s'opposer à l'implantation d'une aire des gens du voyage ou à des quotas de logements sociaux trop importants.

Tiens donc, ce sont justement des politiques socialistes cautionnées par M. Charton et M. Barca. Que feraient-ils à notre place ?

démocratique dans cette affaire. Dans la procédure d'instruction, le conseil municipal est appelé à donner son avis. Cela a été le cas dans la plupart des communes concernées par le projet, pas à Raimbeaucourt qui l'est pourtant au premier chef.

# MEMO

**Horaires de la mairie :**  
**de 08 h à 12 h et de 14 h à 17 h 30**

**Permanence urbanisme:**

**Le 1er samedi du mois**

BP 20946 RAIMBEAUCOURT

59509 DOUAI CEDEX

Tel : 03 27 80 18 18 - Fax : 03 27 80 30 42

contact@mairie-rambeaucourt.fr

www.raimbeaucourt.fr

**Maire :**

M. Alain MENSION

alain.mension@mairie-rambeaucourt.fr

En cas d'urgence : 06 12 91 30 70

**1ère Adjointe, déléguée aux affaires sociales, au logement et à l'emploi**

Mme Karine SKOTAREK

karine.skotarek@mairie-rambeaucourt.fr

En cas d'urgence : 06 78 54 94 56

**2e Adjointe, déléguée à l'école, aux activités périscolaires et à l'accueil de loisirs**

Mme Geneviève LECLERCQ

genevieve.leclercq@mairie-rambeaucourt.fr

**3e Adjoint, délégué aux finances**

M. Christian LANGELIN

christian.langelin@mairie-rambeaucourt.fr

**4e Adjointe, déléguée aux cérémonies et personnes âgées**

Mme Isabelle BRESSAN

isabelle.bressan@mairie-rambeaucourt.fr

**5e Adjoint, délégué aux fêtes**

M. Laurent LENNE

laurent.lenne@mairie-rambeaucourt.fr

**CCAS LESECQ-CARPENTIER**

Place Charles de Gaulle

Du lundi au vendredi de 9 h 00 à 12 h 00

Sur rendez-vous l'après-midi

Mme AMEYE : 03 74 22 00 65

florence.ameye@mairie-rambeaucourt.fr

Mme DUBOIS : 03 74 22 00 66

patricia.dubois@mairie-rambeaucourt.fr

**Permanences dans les locaux du CCAS :**

**Mission locale**

Lundi de 14 h 00 à 16 h 00 au CCAS sur RDV

Mme Engels : 03 27 71 62 06

mlaubymldouais.com

**Assistante sociale**

sur rdv le 2ème et 4ème mardi

après-midi de chaque mois

Mme Petit : 03 59 73 18 60

**Référente allocataire RSA**

Lundi matin sur rdv

Mme Roman : 03 27 80 00 77

sroman@lasauvegardedunord.fr

**Numéros utiles**

SAMU : 15

Police : 17

Pompiers : 18

Urgences numéro européen : 112

Centre anti poison : 0 800 59 59 59

## Bienvenue à ...

### Septembre 2015 :

Augustin Henri Francis BEUGNEZ

Keanui Jonathan DJAHED

Thalia BOUTRY

Arthur COURTENS

Cléa Manon Eline BORAUD

Will Philippe Richard BANOWICZ

### Octobre 2015 :

Manuelle BOURGEOIS

Aya NAIT BEN ALI

## Une pensée pour ...

Mme Simone GOSTIAUX DEFLANDRE, 85 ans

Mme Jeannine COUILLEZ LANGRENEZ, 85 ans

Mme Hélène DELOBEL BRISSAT, 91 ans

Mme Thérèse VERNIER GUIDO, 78 ans

Mme Marguerite LAURENT DEROME, 74 ans

Mme Léonie DURIEUX LADUREAU, 95 ans